Le permis exclusif de recherches d'hydrocarbures du Bassin d'Alès, délivré en 2010 à la société pétrolière MOUVOIL,
arrive à expiration le 1er mars prochain.
Ce serait une bonne nouvelle…
s'il n'était pas renouvelé pour une durée de CINQ ANS !
13 communes et 215 km2 de cultures ou forêt sont concernés.
Nous devons absolument nous opposer à ce que MOUVOIL obtienne cette prolongation.

Merci de signer cette pétition : « Moi, citoyen(ne), je demande au Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de ne pas proroger le permis exclusif de recherches d'hydrocarbures, dit du Bassin d'Alès, délivré à la société Mouvoil ou à tout autre société ».

Intercollectif gardéchois anti gaz de schiste du Bassin d'Alès

NOM PRENOM	VILLAGE	SIGNATURE